

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
 Établissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-272

23-DD-0988	ROUBAIX - CROIX - Quartiers de L'Epeule et Saint-Pierre - Mission de maîtrise d'œuvre - Marché subséquent pour la réalisation des phases AVP PRO et Transfert - Avenant n°1 sans incidence financière
23-DD-0996	Décision de défendre les intérêts de la MEL - Convention d'honoraires
23-DD-1011	DON - Protocole de révocation amiable du bail rural - Indemnisation
23-DD-1012	SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Ouvertures dominicales des commerces de détail - 2024 - Avis favorable
23-DD-1014	LA MADELEINE - Rue Paul Doumer - Déclassement rétroactif d'une parcelle relevant du domaine public routier métropolitain
23-DD-1015	ROUBAIX - 1 cour Lefebvre - 281 rue Jules Guesde - Convention d'occupation
23-DD-1016	ROUBAIX - 12 rue Casimir Perier - Convention d'occupation
23-DD-1017	ROUBAIX - 18 rue Guizot - Convention d'occupation
23-DD-1018	ROUBAIX - 13 cité Flipo - Rue Pierre de Roubaix - Convention d'occupation



23-DD-1019	ROUBAIX - 14 cité Flipo - Rue Pierre de Roubaix - Convention d'occupation
23-DD-1020	ROUBAIX - 17 cité Flipo - Rue Pierre de Roubaix - Convention d'occupation
23-DD-1021	ROUBAIX - 24 cité Flipo - Rue Pierre de Roubaix - Convention d'occupation

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.